

# Enseignement : pour une meilleure répartition

**L'échevine de l'Enseignement, Laurence Jamagne, a introduit une motion demandant une plus juste répartition de l'importante enveloppe de 300 millions dont dispose la Fédération Wallonie-Bruxelles pour rénover les écoles.**

● **Julien BIL**

**E**n fin de conseil, un grand débat de presque une demi-heure s'est tenu quant à la répartition des importants moyens dont dispose la Fédération Wallonie-Bruxelles – une enveloppe de 300

millions € – pour rénover les écoles en Wallonie et à Bruxelles.

Pour l'échevine durbuy-sienne de l'Enseignement, la clé de répartition de ces moyens entre les différents réseaux, n'est pas juste. Elle a donc décidé d'introduire une

motion pour demander une meilleure répartition de ces fonds issus d'un vaste programme d'investissement européen de plus d'1,2 milliards d'€. « La répartition prévue est inacceptable. Un élève doit être égal à un autre élève ! »

Du côté du groupe de la minorité Commune Passion, Jean-Marie Carrier et Roch Kersten prennent la parole pour dire qu'ils ne comptent pas voter cette motion en l'état : « Il faut mettre ce qui est prévu par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) en œuvre. Il y a d'importants travaux qui

s'imposent dans les établissements de la FWB. Il faut investir cet argent là où il y en a besoin. »

**« Pas question d'un retour à la guerre scolaire ! »**

Pour le conseiller Josy Marot (maj. - Liste bourgmestre) et ancien directeur de l'institut du Sacré-Cœur de Barvaux : « Peut-être, c'est vrai, pourrait-on octroyer un peu plus de ces fonds pour rénover les bâtiments de la FWB qui en ont besoin. Mais il y a quand même quelque chose d'anormal. Il faut absolument éviter tout dogmatisme dans cette problématique

et absolument éviter d'en faire un problème politique. Pas question d'un retour à la guerre scolaire ! Il faut que tout le monde soit raisonnable. J'appelle l'ensemble des réseaux à faire un état des lieux des besoins dans les écoles et que l'on détermine un degré d'urgence »

**Motion amendée et postposée**

Au final, le bourgmestre Philippe Bontemps propose d'amender la motion en ce sens et de postposer le vote lors de la prochaine séance du conseil communal. ■

## VITE DIT

### Éric Jurdant (Écolo) seul à voter contre le CA de Vivalia

Parmi les points à l'ordre du jour de la séance de lundi soir : l'approbation de l'ordre du jour du CA extraordinaire de Vivalia. Le conseiller de la minorité Éric Jurdant (Écolo) est le seul à voter contre. Il justifie son vote : « Ce sont de petits arrangements entre amis. Ce nouveau système de gouvernance au sein de Vivalia pose des problèmes quant à sa légalité et ne respecte pas les dispositions barémiques. Quant au nouveau poste de conseiller stratégique, il donnera un

pouvoir démesuré à Yves Bernard. Il conseillera et aura pour mission de contrôler ce qu'il a conseillé. Pour toutes ces raisons, j'ai interpellé la tutelle. En tant que seul parti d'opposition, nous nous devons de rester critiques. » Réaction immédiate du conseiller Jean-Marie Carrier (min. - Commune Passion) et ancien président de Vivalia : « Je ne peux pas vous laisser dire n'importe quoi. Pourquoi continuellement remettre les compétences d'Yves Bernard en cause ? Il a toujours eu de bonnes idées et a bien travaillé dans ce dossier Vivalia 2025. Pourquoi toujours noircir le propos à

son sujet ? Les trois partis ont trouvé une solution dans l'intérêt général pour Vivalia. Écolo n'en a pas fait partie et se sent donc un peu frustré. » Il est rejoint par le bourgmestre Philippe Bontemps : « Le nouveau conseiller stratégique pourrait gagner cinq fois plus dans le privé. Même si ses salaires peuvent sembler importants, aller un peu voir les salaires du côté des intercommunales hospitalières dans les autres provinces et vous verrez qu'on est loin du compte en province de Luxembourg. Pour ce qui est du projet

Vivalia 2025, il offre aux Luxembourgeois des soins de santé de qualité et le Nord n'a pas été oublié avec un investissement de 50 millions d'€ pour l'hôpital de Marche. »

### RWLP : Stop à la discrimination du statut cohabitant

Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté était présent pour accueillir les conseillers devant la salle de la Laiterie à Tohogne. Avec pour objectif de dénoncer une nouvelle fois au statut de cohabitant, générateur d'injustices sociales selon eux.

### Nuisances sonores des motos : vers un plan d'actions

Éric Jurdant (Écolo) revient sur la problématique des nuisances sonores engendrées par les motos « qui reviennent avec le retour des beaux jours. Qu'est-il envisagé ? » Le bourgmestre Bontemps indique qu'il fait de cette lutte une priorité. « J'ai interpellé le commissaire divisionnaire de la zone de police Famenne-Ardenne qui m'a indiqué qu'un plan d'actions était en cours d'élaboration qui mêlera communication, prévention et répression. »

